

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le seize décembre deux mille vingt-quatre à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 35
DATE DE LA CONVOCATION	09/12/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	23/12/2024

OBJET :**Remises gracieuses suite à enlèvement de véhicules****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET ,
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène
FOREST , M. Olivier BUTEUX , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN ,
Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSEYRE , M. Claude
BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël
REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , M.
Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M.
Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric
GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER ,
Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Olivier PAUCHON procuration à M. Vincent MEDILI, M. Cédryc AUGUSTE procuration à
M. Richard GAZIGUIAN, Mme Mélissa FOULQUE procuration à Mme Zoubida EYRAUD-
YAAGOUB, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Solène FOREST, M. Bruno PATRON
procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme
Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, M. Nicolas GEIGER
procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Claude
BOUTRON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces
fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

1) Proposition de remise gracieuse pour Mme Adda-Mary OGGAD pour un montant de 140,53 €.

Le 16 Juillet 2024, le véhicule de Mme Adda-Mary OGGAD, stationné Avenue Commandant Dumont, a été placé en fourrière.

Par courrier en date du 02 Août 2024, Mme Adda-Mary OGGAD nous fait savoir que pour des raisons de santé, elle avait dû s'absenter de Gap du 10 au 18 Juillet 2024.

Après enquête du CCAS et ayant confirmé un revenu modeste, elle nous indique que ces frais grèvent lourdement son budget.

2) Proposition de remise gracieuse pour Mme Elodie PRÉJEAN pour un montant de 135,00 € concernant la verbalisation et de 127,69 € concernant les frais de fourrière.

Le 18 Juillet 2024, le véhicule de Mme Elodie PRÉJEAN, stationné 18 Rue Jean Macé suite à une indication d'un policier national, a été placé en fourrière.

Par courrier en date du 13 Août 2024, Mme Elodie PRÉJEAN nous fait savoir qu'elle s'est stationné à l'endroit indiqué par le policier et non pas de sa propre initiative.

Décision :

Sur l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 3 décembre 2024, il est proposé :

Article 1 : d'accorder la remise gracieuse des frais d'enlèvement du véhicule de Mme Adda-Mary OGGAD pour un montant de 140,53 €.

Article 2 : d'accorder la remise gracieuse pour la mise en fourrière du véhicule de Mme Elodie PRÉJEAN dont le montant est de 135,00 € concernant la verbalisation et de 127,69 € concernant les frais de fourrière.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 43

Le Conseiller Municipal Délégué

Le Secrétaire de Séance

Eric MONTOYA

Claude BOUTRON

Transmis en Préfecture le :

20 DEC 2024

Affiché ou publié le :

20 DEC 2024